

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES PYRENEES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE DE LA COMMUNE D'EYNE

**Arrêté municipal n° ~~2026-004~~ du 23/03/2026 portant sur la fermeture
saisonnière du domaine skiable**

Le Maire d'Eyne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212 et suivant ;

VU le Code de la santé publique, notamment son article L313-1 ;

ARRETE

Article 1 : Le domaine skiable de la station de ski « TRIO PYRENEES SITE DU CAMBRE D'AZE » à EYNE 66800 est fermée à compter du dimanche 22 mars 2026 – 17 heures.

Article 2 : Toute utilisation ou circulation d'engins à moteur est interdite sur les pistes de ski alpin ainsi que dans les couloirs situés sous les remontées mécaniques.

Article 3 : Le présent arrêté a été transmis au :

- Au Préfet de département
- Aux responsable de la sécurité sur les pistes de Trio Pyrénées

Fait à EYNE,

Le : 23/03/2026

Le Maire,



Stéphane PARASSOLS BECQ

